

# Inscriptions Accueils de Loisirs Juillet

du 07/07/2021 au 30/07/2021

Inscriptions en ligne:  
[espace-famille.lille.fr](http://espace-famille.lille.fr)



## 1 formulaire par enfant

Nom et prénom de l'enfant:

.....

Date de naissance: .....âge: .....

École fréquentée : .....

Nom et prénom du représentant 1:

.....

 : .....

Si votre enfant fréquente une école privée ou extramuros (hors Hellemmes Lille) fournir un certificat de scolarité

**DFU 2020/2021 à jour:**  OUI

Date de dépôt du formulaire :

## INSCRIPTIONS ET MODIFICATIONS

En mairie:

Du 03/06/2021 au  
18/06/2021 inclus

Espace Famille:

Du 03/06/2021 au  
20/06/2021 inclus

Aucune inscription ou modification ne sera enregistrée en dehors de cette période



**ATTENTION** : Dans l'attente de nouvelles dispositions gouvernementales concernant la situation sanitaire et afin de limiter les brassages qui pourraient se produire durant les Accueils Collectifs de Mineurs, les enfants scolarisés dans les écoles extramuros, Saint Joseph (école et collège) ou lilloises, devront s'inscrire dans les centres de loisirs de Berthelot/Sévigné et Jenner. Les enfants scolarisés à Dombrowski et Salengro devront s'inscrire à Salengro, les enfants scolarisés à Jean-Jaurès, devront s'inscrire à Rostand (un bus sera prévu) et la restauration du centre Sportif se fera à Herriot en bus.

Au regard de ses contraintes liées à l'application du protocole sanitaire actuel, nous vous demandons d'inscrire vos enfants dans les centres de loisirs et les stages spécifiques en fonction de leur lieu de scolarisation.

En cas de non-respect du centre de loisirs balisé, les services refuseront l'inscription et la redirigeront d'office vers le bon centre. Il y va de la sécurité de vos enfants, des animateurs et des personnels dédiés. Aucune dérogation ne sera possible.

### 1/ Faites le choix de l'ACM

#### ACM Maternels 3/6 ans

Choix de l'ACM	Adresses	Horaires	Accueils matin et soir
<input type="checkbox"/> SALENGRO	Rue Anatole France	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> JENNER	Rue des Ecoles	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> ROSTAND	Rue de la ville de Naumburg	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> HERRIOT	100 Pavé du Moulin	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30

#### ACM Primaires 6/12ans

Choix de l'ACM	Adresses	Horaires	Accueils matin et soir
<input type="checkbox"/> SPORTIF	19 rue du Progrès	8h30/17h	NON
<input type="checkbox"/> BERTHELOT-SEVIGNE	Rue Jules Ferry	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> ROSTAND	Rue de la ville de Naumburg	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30
<input type="checkbox"/> HERRIOT	100 Pavé du Moulin	8h30/17h	7h30 à 8h30 17h à 18h30

## 2/ Je réserve en cochant les jours et unités

Nous vous rappelons que votre enfant ne pourra pas être accueilli sur une journée non réservée, même s'il fréquente l'ACM régulièrement

ACM JUILLET	M 07/07	J 08/07	V 09/07	L 12/07	M 13/07	M 14/07	J 15/07	V 16/07
Espace éducatif MATIN						F E R I E		
Journée AVEC repas								
Journée SANS repas								
Espace éducatif SOIR								

ACM JUILLET	L 19/07	M 20/07	M 21/07	J 22/07	V 23/07	L 26/07	M 27/07	M 28/07	J 29/07	V 30/07
Espace éducatif MATIN										
Journée AVEC repas										
Journée SANS repas										
Espace éducatif SOIR										

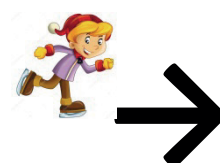
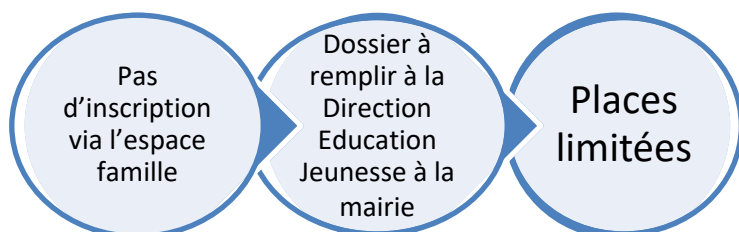
## 3/ Autorisations et informations

- J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'ACM à 17h
- J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'espace éducatif à 18h30
- J'autorise la prise de vue de mon enfant
- Mon enfant a un P.A.I (projet d'accueil individualisé), si oui merci de nous fournir une copie

### ATTENTION

Si votre enfant a des besoins particuliers (situation de handicap, santé ...), il est impératif que vous contactiez avant toute inscription, par mail, le pôle périscolaire, afin de mettre en place un accueil adapté pour votre enfant : [poleperiscolairehellemmes@mairie-lille.fr](mailto:poleperiscolairehellemmes@mairie-lille.fr), même si votre enfant fréquente régulièrement les centres.

## Comment s'inscrire aux stages:



## **Stages Juillet 2021 : L'inscription aux stages se fait uniquement et directement à la Direction Éducation Jeunesse**

➤ **Stage « L'abeille à miel et les pollinisateurs » :** Sur l'ACM Herriot du 12 au 16 juillet (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Herriot

**Public :** 3/6 ans

**Effectif :** 8 enfants

**Descriptif :** Les enfants découvriront le dénominateur commun qui existe entre l'abeille à miel et d'autres insectes pollinisateurs tout en prenant conscience qu'il est important de maintenir la biodiversité. Mise en place d'un jeu éducatif grandeur nature, création d'une bougie en cire, pollinisation des tomates, des figues de Barbarie... et bien d'autres surprises !

➤ **Stage « Jardinier en herbe » :** Sur l'ACM Berthelot/Sévigné du 19 au 23 juillet (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Berthelot/Sévigné

**Public :** 6/12 ans

**Effectif :** 8 enfants

**Descriptif :** Les enfants s'amuseront en plantant des fleurs, légumes et aromates et auront l'occasion de s'occuper des poules au sein de la structure, de réaliser Mr Herbe, de décorer les jardins et bien d'autres découvertes...

➤ **Stage « L'abeille à miel et les pollinisateurs » :** Sur l'ACM Salengro du 19 au 23 juillet (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Salengro

**Public :** 3/6 ans

**Effectif :** 8 enfants

**Descriptif :** Les enfants découvriront le dénominateur commun qui existe entre l'abeille à miel et d'autres insectes pollinisateurs tout en prenant conscience qu'il est important de maintenir la biodiversité. Mise en place d'un jeu éducatif grandeur nature, création d'une bougie en cire, pollinisation des tomates, des figues de Barbarie... et bien d'autres surprises !

➤ **Stage « Musique » :** Sur l'ACM Rostand du 26 au 30 juillet (journée) pour les enfants scolarisés à Rostand

**Public :** 8/12 ans

**Effectif :** 8 enfants

**Descriptif :** Lors de ce stage, les enfants seront accompagnés par un professionnel de la musique pour l'enregistrement en studio d'une chanson éducative. Les enfants seront initiés à différentes pratiques musicales, telles que: l'initiation au piano, percussion corporelle, atelier d'écriture, clip vidéo.

➤ **Stage « Les petits champions agiles et précis » :** Sur l'ACM Jenner du 26 au 30 juillet (demi-journée) pour les enfants scolarisés à Jenner

**Public :** 3/6 ans

**Effectif :** 10 enfants

**Descriptif :** Tu es sportif, tu sais viser et tu as un bon équilibre, ce stage est fait pour toi! Tu testeras tes capacités en agilité et en lancée. Tu te dépasseras sur des parcours amusants grâce au tir à l'arc, aux jeux de cible et autres.

**Attention :** N'inscrivez pas vos enfants aux stages et aux ACM les mêmes jours = **double facturation**

## **4/ Je m'informe**

### **Conditions d'accueil de votre enfant en ACM:**

- Votre DFU 2020/2021 doit être à jour lors de l'inscription.
- Votre enfant doit être scolarisé. Si votre enfant fréquente une école privée ou une école extramuros (hors Hellemmes et Lille) merci de nous fournir un certificat de scolarité lors de l'inscription
- En inscrivant votre enfant dans un accueil de loisirs de la ville d'Hellemmes, vous acceptez qu'il participe à l'ensemble des activités proposées. Si une pratique lui est déconseillée ou interdite, merci de fournir au directeur de l'ACM un certificat médical précisant la contre-indication.
- **Nous vous demandons de respecter les horaires des centres de loisirs. Tout arrangement d'horaire doit être validé par le/la responsable du centre de loisirs et doit rester exceptionnel.**

**Réglementation et qualité de service:** Pour des raisons de réglementations et de qualité de service, l'inscription en ACM est obligatoire durant la période indiquée. Aucune inscription ne sera acceptée passé le délai même si le formulaire est déposé dans la boîte aux lettres du service. Votre enfant ne pourra être accueilli sans inscription de votre part, même s'il se présente au centre.

**Facturation:** Vous serez facturé sur la base d'une journée réservée = une journée facturée

Si votre enfant est malade durant le centre, la journée vous sera régularisée uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation sur l'honneur à nous fournir dans les **48 h suivant le retour de votre enfant en collectivité**. Possibilité de nous l'envoyer par mail:

[passenfant-hellemmes@mairie-lille.fr](mailto:passenfant-hellemmes@mairie-lille.fr) ou directement à l'accueil du service

**Qui contacter:** Pour toutes questions ou informations concernant le fonctionnement de l'ACM ou l'accueil de votre enfant, contacter le pôle périscolaire:

[poleperiscolairehellemmes@mairie-lille.fr](mailto:poleperiscolairehellemmes@mairie-lille.fr)

Pour la facturation, le DFU, l'inscription et les modifications de réservations, contactez le pass'enfant: [passenfant-hellemmes@mairie-lille.fr](mailto:passenfant-hellemmes@mairie-lille.fr) ou 03.20.41.82.70

Direction Education et Jeunesse: 153 bis rue Roger Salengro 59260 Hellemmes